

La société FTTH FR, lancée en 2012 pour déployer la fibre optique, ne recevra plus d'argent du canton

L'Etat n'investira pas plus dans la fibre

« ANNE REY-MERMET

Télécommunications » La société lancée en 2012 pour amener la fibre optique un peu partout dans le canton de Fribourg perd un nouveau partenaire. L'Etat avait décidé d'injecter 40 millions de francs, soit 35 millions de prêts sans intérêts et une participation de 5 millions au capital-actions de l'entreprise. Hier, le gouvernement a annoncé sa décision de ne plus contribuer financièrement à FTTH FR SA.



« Difficile de dire si la fibre optique restera la meilleure solution »

Olivier Curty

La société avait été créée avec Groupe E, Gruyère Energie et Industrielle Betriebe Murten. Jusqu'en 2016, Swisscom était également partenaire du projet. Le but initial était d'assurer le raccordement à la fibre optique de 90% des habitations et de la totalité des immeubles commerciaux d'ici à 2027, par le biais de la technologie FTTH, soit *Fiber to the home*, « fibre jusqu'à la maison » en anglais. En clair, le câble va jusqu'au domicile. A la différence de *Fiber to the building*, où le câble va jusque dans l'immeuble. Des députés avaient déposé en mars 2018 un mandat demandant au Conseil d'Etat de s'engager pour le développement de ce réseau.

Les arguments de l'Etat

Le canton fait valoir plusieurs arguments pour expliquer son choix. « Après le retrait de Swisscom, plusieurs scénarios ont été envisagés. L'apport financier supplémentaire pour poursuivre les objectifs initiaux est extrêmement important: il faudrait 300 millions de francs », a souligné Jean-François Steiert, directeur de l'Aménagement et des constructions.

Jusqu'à aujourd'hui, le canton de Fribourg a déjà versé environ 20 millions. Les 5 millions de participation et 15 millions sous forme de prêt. Les quinze derniers millions prévus



L'Etat estime que le « fossé numérique » dans le canton est quasiment comblé. Charly Rappo (photo prétexte)

EN DATES

2009 En mars, Swisscom, Groupe E et l'Etat de Fribourg lancent le projet. Premiers câbles posés en décembre.

2010 Plainte de l'association des cablo-opérateurs Swisscable auprès de la Commission de la concurrence (COMCO). En juin, les réseaux pilotes sont en service.

2012 Après un préavis défavorable de la COMCO, l'ouvrage est remis sur le métier. La solution trouvée est publiée en juin.

2017 Swisscom annonce qu'il se retire du projet.

ne seront donc finalement pas alloués à ce projet. Et ce d'autant plus que le canton considère aujourd'hui que « le fossé numérique entre les villes et les campagnes est pratiquement comblé ».

Le Conseil d'Etat met aussi en avant le fait que les possibilités technologiques ont évolué depuis la création de FTTH FR SA en 2012. « Avec le développement des technologies sans fil, difficile de dire si la fibre optique restera la meilleure solution », estime Olivier Curty, directeur de l'Economie. « Le but de l'Etat n'était pas de favoriser le développement d'une technologie plutôt qu'une autre », relève Jean-François Steiert.

« Plusieurs opérateurs sont désormais capables d'équiper les maisons fribourgeoises. A l'époque, nous disions que nous allions passer de la route cantonale à l'autoroute, en fait ce sera plutôt une semi-autoroute », image Georges Godel, directeur des Finances.

Pas de regrets

La décision du canton ne sonne pas le glas de la société, qui doit encore se déterminer sur sa stratégie, car il est clair que les objectifs initiaux ne seront pas maintenus. « Il y a encore du travail pour équiper et entretenir le réseau », indique Jean-Baptiste Henry de Diesbach, expert externe. Celui-ci évoque le chiffre de 30 000 prises potentielles encore à raccorder.

Le Conseil d'Etat assure ne pas regretter l'investissement. « A l'époque, personne ne voulait investir en dehors des agglomérations. Sans aide étatique, les zones moins peuplées n'auraient sans doute pas été raccordées », fait valoir Georges Godel. Alors que Swisscom avait opté pour des « technologies de fibres optiques alternatives » en 2016, l'Etat n'a-t-il pas simplement mis deux ans à prendre la même décision? « Si FTTH FR SA avait tiré la prise au moment du départ de Swisscom, le fossé numérique n'aurait pas été comblé », répond Jean-Baptiste Henry de Diesbach. L'Etat n'exclut pas d'utiliser un jour ce réseau comme relais entre les antennes de technologie sans fil, pour limiter les ondes. »

COMMENTAIRE

La fibre optique, miroir aux alouettes fribourgeoises

Le pragmatisme faisant partie des principes cardinaux de la politique fribourgeoise, il n'est guère étonnant de voir le Conseil d'Etat tourner le dos à la fibre optique. Depuis le retrait de Swisscom en 2017, le financement du projet FTTH (pour *Fiber to the home*, la fibre à la maison) prend des allures de tonneau des Danaïdes. Le gouvernement ferme donc le robinet financier, plutôt que d'arroser recoins – comme c'était prévu initialement – avec une (coûteuse) technologie dont

les avantages ne paraissent plus réellement déterminants. Raisonnable, cette volte-face n'en reste pas moins spectaculaire. Lancée en grande pompe en 2012, l'opération FTTH faisait la fierté du Conseil d'Etat. Celui-ci a décliné à l'envi sa volonté de raccorder tous les Fribourgeois à la fibre optique, vantant son dessin « unique en Suisse ». Un discours qui ne variera pas d'un iota, y compris après la défection de Swisscom. Mais les faits sont têtus, et cet objectif initial semble aujourd'hui bien trop onéreux.

Revenu à des ambitions plus modestes, le gouvernement parie donc à présent sur les opérateurs privés et leurs « technologies alternatives » pour combler le fossé numérique qui risque d'isoler la campagne fribourgeoise.

Or celles-ci pourraient bien se cacher derrière cette 5G si controversée, ce qui augure d'autres problèmes à venir. Prometteuse à ses débuts, la croisade fribourgeoise pour le très haut débit ressemble de plus en plus à un miroir aux alouettes. **FRANÇOIS MAURON**

PUBLICITE

